

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion du 18 novembre 2024

Présents : M. Thierry BOKOBZA (Président), MM., Luis PEDRO GOMES, Jean-Eric INACIO, Michel LOUVEL, Laurent PATRIGEON, Mmes Monique ELISABETH, Yvane JONNAIS

Absents excusés : MM., Jean-Luc BOIVIN, Thierry COLOMBO, Adrien BARROIS, Tony GABIER, Stéphane PILLEMONT Mme GRIVOT,

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

HOUILLES SO

Courrier du club concernant les rencontres U11 du 16/11.

La Commission prend note et transmet le dossier à la section CDPME.

CATEGORIE U6-U7 PLATEAUX U6

La Commission organisera 3 plateaux spécifiques U6 en 2025. En parallèle des plateaux U6/U7 prévus aux mêmes dates. Un formulaire d'inscription vous sera envoyé prochainement afin de vous inscrire.

PLATEAUX U7

Retrouvez les prochains plateaux de la saison en [cliquant ici](#).

CLAYES S/BOIS USM

Le club s'est rendu compte qu'il avait 4 équipes inscrites en trop sur les plateaux classiques et s'excuse de son absence sur le plateau du 16/11 à VOISINS FC.

La Commission prend note, merci d'être vigilant à l'avenir.

Inscriptions tardives

La Commission, à titre exceptionnel, intégrera toutes les inscriptions tardives, uniquement pour la date du 30 novembre.

CATEGORIE U8-U9 PLATEAUX U9

Inscriptions tardives

La Commission, à titre exceptionnel, intégrera toutes les inscriptions tardives, uniquement pour la date du 7 décembre.

Retrouvez les prochains plateaux de la saison en [cliquant ici](#).

TESSANCOURT FC

Demande du club pour ne pas accueillir 10 équipes sur ses installations.

La Commission prend note. Elle modifie le plateau de TESSANCOURT et affecte VAUXOISE ES1 sur le plateau de MANTOIS 78 FC 2.

924112306 du 23/11 : ST ARNOULT FC

Le club d'YVELINES US nous informe ne pouvoir être présent sur le plateau de ST ARNOULT FC.

La Commission prend note.

CATEGORIE U10-U11 CRITERIUM DEPARTEMENTAL

2 équipes du 09/11/24

29930316 : MAULOISE US 1 / VILLEPREUX FC 1

Courrier du club de VILLEPREUX FC. Réception de la réponse de MAULOISE US.

La Commission rappelle aux deux clubs qu'il faut respecter les décisions de l'arbitre, même si celui-ci peut se tromper, d'autant plus quand il est jeune. Elle appelle les clubs, à l'avenir, à plus de dialogue sur le moment.

CHALLENGE JOUR DE COUPE U10-U11

Retrouvez les plateaux des Challenges Jour de Coupe U10-U11 en [cliquant ici](#).

VILLEPREUX FC

Demande du club pour intégrer une de ses 3 équipes du Challenge DYF, sur le Challenge Départemental U10.

La Commission prend note et valide cette demande (affectation au plateau de PLAISIROIS FO). Noter que l'affectation des équipes sur les Challenges étaient modifiables, après publication des engagements par la Commission.

TESSANCOURT FC

Demande du club pour basculer son équipe en Challenge DYF plutôt qu'en Challenge Régional U11.

La Commission prend note et valide cette demande (affectation au plateau de VILLENES ORGEVAL FC). Noter que l'affectation des équipes sur les Challenges étaient modifiables, après publication des engagements par la Commission.

AUTEUILLOIS AS

Accord avec le club de PORCHEVILLE FC pour que ce plateau se joue à PORCHEVILLE.

Accord de la Commission.

VILLIERS LE MAHIEU AS

Accord avec le club de NEAUPHLE PONT. Pour que ce plateau se joue à NEAUPHLE PONT. RC.

Accord de la Commission.

CRAVENT FC

Demande du club pour intégrer un autre plateau compte tenu de la distance avec son site d'accueil (ELANCOURT OSC).

La Commission prend note, mais les plateaux de la 1ère journée du Challenge Régional ont été fait par tirage au sort. Elle ne peut donc revenir sur le tirage. Exceptionnellement la commission décide de désigner CRAVENT site d'accueil à la place de INTERFOOT avec FOURQUEUX AS et VERNEUIL US.

CD U10 n°12 : MAURECOURT FC

Demande du club pour accueillir ce plateau à 9h30.

L'horaire n'étant pas dérogatoire, la modification est soumise à l'accord de tous les clubs visiteurs.

DYF n°31 : VERSAILLES 78 FC

Le club nous informe que c'est VOISINS FC qui accueillera ce plateau. En attente de l'accord écrit de VOISINS FC.

CATEGORIE U12-U13 CRITERIUM DEPARTEMENTAL

La Commission a procédé à la vérification des licenciés de chaque club engagé sur le dispositif. Voici l'état des anomalies relevées et des conséquences sur les rencontres à venir :

☒ COIGNIERES FC : 2 équipes : 13 licenciés : L'équipe 2 est forfait pour le 16/11

Amende : 20€ - non production d'un rapport demandé

2 équipes poules C1/C2 du 07/12/24

29932222 / 29932277 : PERRAY FOOT ES 1 2 / ST CYR AFC 1 2

Le club du PERRAY FOOT ES demande à la Commission de statuer sur les alternances de ses équipes ce samedi 7 décembre.

La Commission décide d'avancer ces rencontres à 12h30, horaire dérogatoire. Merci de prévenir ST CYR AFC.

Elle vous remercie d'avoir anticiper.

CRITERIUMS ESPOIRS

BONNIERES FRENEUSE FC

Courrier du club expliquant la situation de son éducateur U13 Espoirs en dérogation.

La Commission est en attente de la confirmation du District de l'Essonne pour statuer.

FESTIVAL FOOT

Pour consulter la prochaine journée du 23 novembre : [cliquez ici](#)

Demande de modification horaire accordée par la Commission

Plateaux du 23/11/24

01 : VERSAILLES 78 FC : 14h00
02 : PLAISIROIS FO : 14h00
06 : ST ARNOULT FC : 14h00
13 : BOUGIVAL FOOT : 14h00
16 : TRIEL AC : 14h00
25 : MONTFORT USY : 14h00
27 : CLAYES S/BOIS USM : 14h00
38 : BEYNES FC : 14h00
54 : LAINVILLOIS FC : 14h00

56 : VAUXOISE ES : 14h00
60 : MAURECOURT FC : 14h00
71 : CRAVENT FC : 14h00

40 : GARGENVILLE STADE

Le club nous informe ne pouvant recevoir ce plateau en raison de la fermeture de son terrain et n'a pas de solution de repli.

La Commission demande à MESNIL ST DENIS AS ou SARTROUVILLE ES si l'un d'eux peut accueillir.

41 : INTERFOOT

Le club nous informe ne pouvant accueillir un plateau sur ses installations faute de vestiaires.

La Commission, compte tenu des problématiques de sites d'accueil sur ces journées plateaux et faute d'un accord d'un club visiteur pour accueillir, vous demande d'organiser ce plateau, en prévenant les clubs adverses des problématiques de vestiaires afin qu'ils prennent leurs dispositions.

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

U9 CLASSIQUES

**1^{er} rappel avant amende
Plateaux du 09/11/24**

**CHANTELOUP (CHATOU/ CARRIÈRES GRÉSILLONS)
HOUILLES AC 2 (MONTESSON / ST GERMAIN EN LAYE)
TRAPPES ES (VILLIERS LE MAHIEU / NEAUPHLE)**

U8-U9 ESPOIRS

**1^{er} rappel avant amende
Plateaux du 09/11/24**

Fiche équipe

CONFLANS FC
LIMAY A.L.J
MUREAUX O.F.C. LES
VELIZY A.S.C
VOISINS FC

FEUILLES MATCHES MANQUANTES

U10-U11 DPTAL

**1^{er} rappel avant amende
Rencontres du 09/11/24**

29925965 MANTOIS 78 FC 2 - ISSOU AS 1
29926735 MUREAUX O.F.C. 2 - BONNIERES FRENEUSE 2
29926793 CARRIERES GRESILLONS 2 - VILLENNES ORGEVAL 2
29926970 HOUILLES S.O. 2 - CONFLANS F.C. 2
29930233 CHAMBOURCY ASM 2 - BOUAFLE /FLINS ENT. 1
29930342 ST CYR AFC 2 - BOIS D'ARCY A.S. 2
29930646 PORT MARLY C.S. 1 - SARTROUVILLE ES 3
29936308 VELIZY ASC 3 - VALLEE 78 F.C. 2
29936309 CLAIREFONTAINE FC 1 - BUC FOOT AO 2
29926763 MUREAUX O.F.C. 22 - BONNIERES FRENEUSE 22
29926998 HOUILLES S.O. 22 - CONFLANS F.C. 22

U12-U13 DPTAL

**1^{er} rappel avant amende
Rencontres du 09/11/24**

29931243 – CARRIERES GRESILLONS 21 / HOUILLES AC 23
29931424 – BOIS D'ARCY AS 21 / VERSAILLES JUSSIEU 21
29931530 – MANTOIS 78 FC 23 / LIMAY ALJ 22
29931823 – ST GERMAIN EN LAYE 22 / HOUILLES AC 24
29931904 – TRAPPES ES 23 / MONTIGNY LE BRETONNEUX AS 22
29931905 – VIROFLAY USM 22 / ELANCOURT OSC 22
29932225 – VERSAILLES 78 FC 3 / LES CLAYES SOUS BOIS USM
29932227 – COIGNIERES FC 1 / VALLEE 78 FC 1
29932279 – PORT MARLY CS2 / PERRAY FOOT ES 2
29932281 – ST CYR AFC2 / BEYNES FC2
29931328 – BOIS D'ARCY AS 1 / VERSAILLES JUSSIEU 1
29931502 – MANTOIS 78 FC 3 / LIMAY ALJ 2
29931752 – ST GERMAIN EN LAYE 2 / HOUILLES AC 3
29931873 – TRAPPES ES 2 / MONTIGNY LE BRETONNEUX AS 2
29931874 – VIROFLAY VSM 2 / ELANCOURT OSC 2

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

**1^{er} rappel avant amende & Pénalité sportive sur l'épreuve
technique selon les modalités du règlement**
Rencontres du 09/11/24

U10

POULE C
CHANTELOUP US 21/CHESNAY 78 FC 21

POULE E

MAUREPAS AS 21 / ST GERMAIN EN LAYE 21

U11

POULE B
VILLENNES ORGEVAL FC 1/ MANTOIS 78 FC 1

POULE C

ELANCOURT OSC 1 / BAILLY NOISY SFC 1

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

**1^{er} rappel avant amende & Pénalité sportive sur l'épreuve
technique selon les modalités du règlement**
Rencontres du 09/11/24

U12

POULE A
MONTIGNY LE BX AS 21 / HOUDANAISE REGION FC 1

POULE B

MUREAUX OFC 21 / CHATOU AS 21

POULE C

BOUGIVAL FOOT 21 / PLAISIROIS FO 22
CHANTELOUP US 21 / MAGNY 78 FC 21

POULE F

GUYANCOURT ES 22 / MONTESSON US 21

U13

POULE A
MONTIGNY LE BX AS 1 / ST GERMAIN FC 1

POULE B

MUREAUX OFC 1 / RAMBOUILLET FC 1

POULE C

BOUGIVAL FOOT 1 / CHATOU AS 1

POULE D

GUYANCOURT ES 1 / AUBERGENVILLE FC 1

INFRACTION ENCADREMENT

CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

Rencontres du 09 & 16/11/24

U10

MONTESSON US (09/11) : 2ème infraction
BAILLY NOISY SFC (16/11) : 1ère infraction
RAMBOUILLET FC (16/11) : 1ère infraction

U11

NEAUPHLE PONT. RC (09/11) : 1ère infraction
MUREAUX OFC (16/11) : 1ère infraction

BOUGIVAL FOOT (09/11) : 3ème infraction

**La Commission demande des explications au club pour le lundi
25 novembre 12h00 au plus tard.**

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Rencontres du 09 & 16/11/24

U12

CONFANS FC (09/11) : 2ème infraction
SARTROUVILLE ES (09/11) : 1ère infraction
VELIZY ASC (16/11) : 1ère infraction

U13

ÉPONE USBS (16/11) : 2ème infraction